



SACOR AUDIT

Commissariat aux comptes

QWAMPLIFY

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024
QWAMPLIFY SA
Société anonyme
9 PLACE MARIE JEANNE BASSOT
LEVALLOIS PERRET 92300

Ce rapport contient 34 pages

**QWAMPLIFY S.A.S**

Siège social : 9, place Marie Jeanne Bassot

Capital social : 5 681 032 Euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société QWAMPLIFY

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société QWAMPLIFY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La société a procédé à des tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 1.3.a et 2.1 de l'annexe pour :

- le mali technique, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 0 euros ;
- les écarts d'acquisitions, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 20 209 568 euros.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1.3.a et 2.1 de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 30 avril 2025

Le commissaire aux comptes,
SACOR AUDIT S.A.S.

Représentée par Claire Dissez

BILAN ACTIF

	31/12/2024			30/09/2023
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition	33 758 343	13 548 775	20 209 568	20 137 696
Immobilisations incorporelles	6 949 813	6 099 089	850 724	331 321
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	322 004	311 490	10 514	10 644
Autres immobilisations corporelles	2 674 731	2 364 137	310 594	298 107
Immobilisations en cours				66 998
Immobilisations financières				
Participations mises en équivalence				
Autres immobilisations financières	1 301 980	14 830	1 287 150	1 900 775
Total I	45 006 871	22 338 321	22 668 550	22 745 541
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	12 319 244	1 116 461	11 202 783	13 141 462
Autres créances	3 019 784		3 019 784	2 991 431
Trésorerie	13 490 140	322 739	13 167 401	14 351 124
Comptes de régularisation actifs	514 857		514 857	267 229
Total II	29 344 025	1 439 200	27 904 825	30 751 246
TOTAL GENERAL (I + II)	74 350 895	23 777 521	50 573 375	53 496 787



BILAN PASSIF

	31/12/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 681 032)	5 681 032	5 681 032
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 514 204	9 514 204
Ecart de réévaluation		
Réserves et résultat consolidés	9 357 905	8 817 374
- dont résultat net de l'exercice	1 216 363	-9 151 204
Ecart de conversion	-27 942	-29 310
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (I)	24 525 199	23 983 300
INTERETS MINORITAIRES	0	346 510
Total II	0	346 510
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques & charges	871 944	767 092
Total III	871 944	767 092
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 458 401	3 767 625
Concours bancaires courants	707 454	1 349 367
Emprunts et dettes financières diverses	5 203	5 203
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 440 807	2 143 616
Dettes fiscales et sociales	5 343 573	4 270 000
Autres dettes	12 199 844	14 558 486
Comptes de régularisation passif	2 020 950	2 305 588
Total IV	25 176 232	28 399 885
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	50 573 375	53 496 787



COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation		
Chiffres d'affaires	41 920 083	31 513 480
Autres produits	2 070 800	1 641 733
Total des produits d'exploitation (I)	43 990 883	33 155 213
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	18 496 717	15 116 110
Impôts, taxes et versements assimilés	517 833	353 602
Salaires et charges sociales	21 273 515	14 794 683
Dotations/reprises nettes aux amortissement et provisions d'exploitation	528 287	520 438
Total des charges d'exploitation (II)	40 816 352	30 784 833
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) avant dépréciation des écarts d'acquisition	3 174 531	2 370 380
Amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (III)	1 035 000	10 784 083
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II-III) après dépréciation des écarts d'acquisition	2 139 531	-8 413 703
RESULTAT FINANCIER	921 721	114 450
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 056 529	-116 380
Impôts sur les bénéfices	-840 429	-646 413
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	1 164 294	-9 062 046
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 164 294	-9 062 046
Intérêts minoritaires	52 068	-89 159
RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE	1 216 362	-9 151 204
RESULTAT NET PAR ACTION	0,214	-1,611
Nombre d'actions	5 681 032	5 681 032
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION	0,214	-1,611
Nombre d'actions	5 681 032	5 681 032



TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2024	30/09/2023
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net part du groupe	1 216 363	-9 151 204
Part revenant aux minoritaires	-52 068	89 159
Plus-values/moins-values de cession d'immobilisations	750 782	-30 840
Amortissements et provisions nets de reprises	703 074	11 405 968
Quote part dans les sociétés mises en équivalence ou cédées	0	0
Marge brute d'autofinancement	2 618 151	2 313 084
<i>Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)</i>		
Variation des clients	-1 361 300	679 565
Variation des fournisseurs	-1 119 736	-579 734
Variation des autres créances & dettes (hors clients et fournisseurs)	1 127 229	-1 119 847
Total Variation du BFR	-1 353 807	-1 020 017
Flux nets de trésorerie d'exploitation	3 971 958	3 333 100
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-864 197	-120 728
Acquisition d'immobilisations financières	-11 203	-111 147
Variation de périmètre	0	0
Acquisition et cession d'intérêts minoritaires	-934 570	0
Décassements liés aux earn out	-287 494	-230 691
Cessions/remboursements d'immobilisations	65 000	22 345
	-2 032 465	-440 221
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Achats / ventes d'actions propres	-675 832	-173 122
Augmentation/Réduction de capital net de frais	0	0
Souscription de nouveaux emprunts	0	1 500 000
Remboursement des emprunts	-2 307 553	-2 414 902
	-2 983 385	-1 088 024
AUTRE VARIATIONS		
Variations monétaires	1 368	-16 037
	1 368	-16 037
VARIATION DE TRESORERIE	-1 042 523	1 788 818
VARIATION DE TRESORERIE	-1 042 523	1 788 817
Trésorerie d'ouverture	14 826 459	13 037 642
Trésorerie de clôture	13 783 936	14 826 459
Détail de la trésorerie de clôture	13 783 936	14 826 459
Disponibilités	12 451 905	11 965 600
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme (y compris nantis)	1 332 031	2 860 860

A noter que sur les 13 461 197 €, déduction faite de la provision pour dépréciation de 322 739 € des valeurs mobilières de placement, seuls 5 502 264 € du poste « Trésorerie » appartiennent au groupe QWAMPLIFY, après déduction de la trésorerie détenue pour le compte de tiers du fait des avances de fonds consenties par les clients dans le cadre des opérations Marketing en cours (Cf. §2.4 du présent document).



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en euros)	Capital	Prime	Réserve légale	report à nouveau	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat	Total
Clôture au 30/9/2022	5 681 032	9 514 203	568 104	17 102 047	-794 599	-13 272	1 266 151	33 323 665
Affectation du résultat N-1				-1 789 554	3 055 705		-1 266 151	0
Résultat de l'exercice							-9 151 214	-9 151 214
V° des écarts de conversion						-16 038		-16 038
Actions propres					-173 114			-173 114
Clôture au 30/9/2023	5 681 032	9 514 203	568 104	15 312 493	2 087 992	-29 310	-9 151 214	23 983 299
Affectation du résultat N-1				-5 017 837	-4 133 377		9 151 214	0
Résultat de l'exercice							1 216 364	1 216 364
V° des écarts de conversion						1 368		1 368
Actions propres					-675 832			-675 832
Clôture au 31/12/2024	5 681 032	9 514 203	568 104	10 294 656	-2 721 217	-27 942	1 216 364	24 525 199



ANNEXE AU COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024

I. Principes et méthodes comptables

L'exercice d'une durée de 15 mois couvre la période du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2024.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2024 du Groupe QWAMPLIFY sont complétés de l'annexe ci-jointe dans laquelle toute information vous sera donnée sur :

1. Le périmètre de consolidation.
2. Les règles et méthodes comptables.
3. Les faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture.
4. Certains postes du bilan et du compte de résultat.

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe sont établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'activité. Le Groupe applique, pour ses comptes consolidés, les méthodes d'évaluation et les principes de consolidation conformément à l'avis 98-10 du CNC et au règlement 99-02 publié au JO du 31 juillet 1999 modifié par le règlement du CRC N°2005-10 du 3 novembre 2005 et les règlements ANC n°2015-7 et n°2020-01.

1.1. Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

Faits marquants de l'exercice :

L'exercice 2023/2024 a été caractérisé par les faits marquants suivants :

- changement de Gouvernance : le Conseil d'Administration a décidé de confier la Direction Générale à Monsieur JérémY Bréot à compter du 1er septembre 2024, Monsieur Cédric Reny restant Président du Conseil d'administration de la société
- augmentation de capital de 1 000 000 € en numéraire au bénéfice de la filiale QWAMPLIFY ACTIVATION
- augmentation de fonds propres de 100 000 € en numéraire au bénéfice de la filiale QWAMPLIFY NORDICS
- augmentation de la participation du groupe de 30% additionnels dans la société filiale NOUVODUO en avril 2024, la portant désormais à 100%
- cession de l'intégralité des titres de la société Q3 pour 1 € symbolique
- déménagement de la Société dans de nouveaux locaux à Levallois et obtention d'une franchise de loyer de 15 mois (528 K€)

Evénements postérieurs à la clôture

Néant



1.2. Périimètre de consolidation

Sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés suivantes, contrôlées à plus de 50 % par la SA QWAMPLIFY, sont consolidées par intégration globale :

SOCIETES	Siège	% D'INTERET	% CONTROLE
SA QWAMPLIFY	9 Place Marie Jeanne Bassot 92300 LEVALLOIS PERRET	Société mère	Société mère
QWAMPLIFY NORDICS Ltd	Hietaniemenktu, 14 B 01000 HELSINKI - FINLANDE	100 %	100 %
SAS QWAMPLIFY ACTIVATION	135 avenue Victoire 13590 ROUSSET	100 %	100 %
SAS SCALE MEDIA	9 Place Marie Jeanne Bassot 92300 LEVALLOIS PERRET	100 %	100 %
SAS SEEKR	9 Place Marie Jeanne Bassot 92300 LEVALLOIS PERRET	100 %	100 %
SAS BESPOKE	9 Place Marie Jeanne Bassot 92300 LEVALLOIS PERRET	100 %	100 %
SAS ADVERTISE ME	1198 Avenue Dr Dona 06250 MOUGINS	100 %	100 %
SAS NOUVODUO	9 Place Marie Jeanne Bassot 92300 LEVALLOIS PERRET	100%	100%

Au cours de l'exercice, le groupe a acquis 30% additionnels dans la société NOUVODUO, portant sa participation à 100%.

Sociétés consolidées par mise en équivalence

Le groupe ne détient aucune société consolidée par mise en équivalence.

1.3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Immobilisations et amortissements

a- Ecarts d'acquisition et malis techniques

Les écarts de première consolidation représentent la différence constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres.

Les capitaux propres sont ceux qui apparaissent après que des reclassements et des retraitements aient été effectués pour que soient respectées les règles de présentation et d'évaluation utilisées pour l'ensemble consolidé.



Lors de la souscription supplémentaire de titres d'une société présente dans le périmètre de consolidation, un écart d'acquisition complémentaire est calculé. Cet écart d'acquisition complémentaire représente la différence constatée à la date de la souscription complémentaire, entre le coût d'acquisition de cette quote-part de titres supplémentaire et la quote-part complémentaire de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres.

Conformément aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité, les écarts sont analysés et, le cas échéant, affectés aux éléments d'actifs correspondants : l'écart résiduel non affecté est inscrit en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont analysés comme une provision pour risque inscrite distinctement au passif du bilan. La durée du plan de reprise est de trois ans à compter de la date d'acquisition des titres de participation.

Suite à la modification du Code de Commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, l'ANC a mis fin à l'amortissement obligatoire des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés établis en règles françaises. Ces nouvelles règles sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les écarts d'acquisitions antérieurs au 01/10/2016 ont été ré-analysés. Pour chacun de ces écarts d'acquisition, la durée d'utilisation étant non-limitée, le groupe a choisi de procéder à l'arrêt de l'amortissement. L'application de ce nouveau règlement étant prospective, les amortissements antérieurs ne sont pas repris. Un test annuel de dépréciation est effectué sur ces écarts d'acquisition.

En application des nouvelles règles précitées, les nouveaux écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais un test de dépréciation est effectué à chaque clôture d'exercice.

Le test annuel de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des malis techniques avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie.

L'estimation de la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie est approchée par la méthode d'actualisation des flux nets de trésorerie sur la base de paramètres issus des plans d'affaires à cinq ans établis par le groupe, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation correspondent au coût moyen pondéré du capital de chaque unité génératrice de trésorerie. Le taux de croissance à long terme sur la période au-delà de cinq ans est fixé entre 1% et 2,5% selon les sociétés.

Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition ou du mali technique, une dépréciation est comptabilisée pour la différence.

b- Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition.

Conformément au règlement ANC n°2023-05, les solutions informatiques (logiciels, ERP, site internet etc.) sont comptabilisées en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les solutions produites (développées par l'entité) sont comptabilisées lorsqu'elles répondent aux critères d'activation définis par l'article 611-3 (faisabilité technique, intention d'achever et capacité d'utiliser la solution informatique, existence d'un marché ou utilisé en interne, disponibilité des ressources techniques et fiabilité de l'évaluation).



Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Postes	Durée
Logiciels	2 à 5 ans

c- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production.

Les éléments amortissables de l'actif immobilisé sont amortis selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Postes	Durée
Installations techniques et matériels	2 à 10 ans
Agencement et installations	2 à 10 ans
Matériels de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
Mobilier	3 à 5 ans

d- Immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres créances de l'actif financier ont été évalués à leur valeur nominale.

e- Contrats de location et contrats de crédit-bail et assimilés

Les contrats de location qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de crédit-bail ou d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge au compte de résultat au fur et à mesure de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les franchises obtenues en début de contrat sont lissées sur la durée du bail.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail tel que défini par le Code monétaire et financier (art. L 313-7) ou un contrat de location qui répond à la définition d'un contrat assimilé à un contrat de crédit-bail sont comptabilisés dans les immobilisations, avec inscription en contrepartie d'une dette financière

Au 31 décembre 2024, il n'existe aucune immobilisation financée au moyen de contrat de crédit-bail ou de location-financement retraitée au niveau de la consolidation.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à la valeur nominale.

Lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation égale à la différence entre la valeur nominale et la valeur d'inventaire est constituée.

Les provisions clients sont calculées sur la base d'une revue des comptes client par client. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût d'acquisition ou à la valeur de marché si elle est inférieure.

Créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base du dernier cours du change. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, des écarts de conversion sont alors enregistrés.

Conversion des comptes en devises

Les transactions entre les filiales intégrées et la société mère ne constituant pas une forte proportion des activités des filiales, les filiales intégrées disposent d'une autonomie économique et financière. Par conséquent, pour procéder à la consolidation des comptes des entreprises étrangères, la méthode retenue est la méthode du cours de clôture :

- les actifs et passifs sont convertis en taux de clôture,
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.

La différence de conversion est incluse dans les capitaux propres et les intérêts minoritaires. Par conséquent, elle n'affecte pas le résultat.

Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Les pertes latentes entraînent, par contre, la constitution d'une provision pour risque de change.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il est constaté une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

Pensions et indemnités assimilées.

Les engagements de retraite ont été estimés sur la base de la méthode rétrospective au 31 décembre 2024 à 468 263 €. Ils sont comptabilisés en provision pour charges.

Les hypothèses retenues pour cette évaluation sont les suivantes :

- Taux d'actualisation = 3,40%
- Taux de charges sociales = 42%
- Age de départ = taux plein 64 ans (réforme des retraites 2023)
- Taux d'inflation = 2%
- Taux d'évolution des salaires = 2%
- Table de turn-over = taux moyen de 4.27 %
- Table de mortalité = INSEE 2018-2020



Frais de recherche et développement

Aucun frais de recherche et développement n'est comptabilisé à l'actif des comptes.

Par ailleurs, le groupe Qwamplify a sollicité un crédit d'impôt innovation pour un montant global de 124 K€ sur l'exercice 2023/2024 à hauteur des dépenses en innovation de la société QWAMPLIFY ACTIVATION.

Critères retenus pour identifier les charges et produits exceptionnels

Les éléments dont le montant est inhabituel au regard de l'activité du groupe ou qui, par nature, ne sont pas amenés à se renouveler sont classés en résultat exceptionnel.

Opérations réciproques

Toutes les opérations réciproques sont éliminées.

Chiffres d'affaires et autres produits d'exploitation

- Activité « Médias »

Cette activité regroupe les services proposés pour travailler la notoriété des marques clientes, et l'acquisition de nouveaux clients, notamment à travers les leviers SEA, SEO, emailing, co-registrations, social média, brand content etc

Les budgets Media confiés au Groupe pour ces opérations, sont gérés et arbitrés de façon à maximiser le ROI. La rémunération de cette activité repose sur des honoraires, généralement facturés mensuellement en fonction de la consommation des budgets.

Les budgets confiés ne sont pas comptabilisés en chiffre d'affaires.

- Activité Supply Chain

Le chiffre d'affaires est constitué de prestations de services réalisées avec les tiers et facturées mensuellement au fur et à mesure du degré d'avancement des travaux exécutés.

- Activité Marketing Activation

Cette activité regroupe les services proposés en matière de licensing, CRM et opérations promotionnelles, qui représentent la plus grande partie de l'activité.

Les opérations promotionnelles sont de deux natures :

1° - les offres de remboursements différés

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de prestations de services réalisées avec les tiers. Ces prestations de services comprennent des frais fixes de mise en place et de suivi ainsi que des frais variables de gestion en fonction du nombre de remboursements effectué. Le chiffre d'affaires est généralement facturé dès le début de l'opération pour la totalité des frais fixes et pour un montant de frais variables calculés sur la base d'une estimation des remboursements sur la totalité de l'opération. A la clôture de l'opération, une facture de régularisation est comptabilisée en fonction des remboursements réellement effectués



A la clôture de l'exercice, pour les opérations en cours, un produit constaté d'avance ou une facture à établir est enregistré sur la base du taux d'avancement de l'opération pour la quote-part du chiffre d'affaires représenté par les frais variables de gestion.

Les remboursements effectués aux consommateurs ne sont pas pris en compte dans le chiffre d'affaires. Les clients consentent des avances de trésorerie afin que la société puisse régler les remboursements en leur nom et pour leur compte.

2° - les offres de remboursements forfaitaires

Le groupe QWAMPLIFY distingue dans les forfaits facturés aux clients le montant des remboursements aux consommateurs de sa prestation de gestion, qu'elle gère pour le compte de ses clients en opération de mandat. Dans ces conditions, seule la partie correspondant à la prestation de gestion de QWAMPLIFY a été comptabilisée en chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de prestations de services réalisées avec les tiers. La société facture ses clients pour un montant global comprenant les remboursements estimés et les frais de gestion. Ce forfait est constaté en chiffre d'affaires dès le début de l'opération. A la clôture de l'opération, le chiffre d'affaires est diminué du montant des remboursements effectués, dans la mesure où les remboursements sont réalisés pour le compte des clients en opération de mandat.

A la clôture de l'exercice, pour les opérations en cours, un produit constaté d'avance est comptabilisé en fonction du taux d'avancement de l'opération. Les remboursements effectués à la date de clôture constituent un avoir à établir.

Pour ce type d'opérations, la part des remboursements réalisés excédant les remboursements attendus est à la charge de la Société et ne pourra être refacturée aux clients. Si les remboursements réalisés sont inférieurs aux remboursements attendus, la différence sera au bénéfice de la Société sans rétrocession aux clients.

Les remboursements effectués aux consommateurs ne sont pas pris en compte dans le chiffre d'affaires mais sont réglés par la Société au nom et pour le compte de son client et transitent par des comptes de bilan.

- Les autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation correspondent généralement aux frais refacturés aux clients (affranchissements principalement) d'une part et d'autre part, aux indemnités d'assurance perçues sur les opérations promotionnelles déclarées en sinistre. Les frais sont refacturés et enregistrés en produits au fur et à mesure qu'ils sont engagés par le groupe. Les produits correspondant aux indemnités d'assurance sont enregistrés dès lors qu'il apparaît certain que l'assurance indemniserait une opération déclarée en sinistre.

Impôts différés

Certains retraitements de consolidation ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, peuvent dégager des différences temporaires entre la base imposable fiscalement et le résultat comptable retraité. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés déterminée en application de la méthode de report variable.



II - Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

2.1 Immobilisations et amortissements

Immobilisations Incorporelles en €	Clôture 30/9/2023	Augmentations	Diminutions	Clôture 31/12/2024
Ecart d'acquisition	32 651 471	1 106 872		33 758 343
Concessions, brevets et droits similaires	1 126 429	138 060		1 264 489
Mali technique	5 270 615		179 250	5 091 365
Immobilisations en cours		593 958		593 958
Total	39 048 515	1 838 890	179 250	40 708 155

Le détail du poste écarts d'acquisition se présente comme suit :

Ecarts d'acquisition en €	Valeur nette 30/09/2023	Variation	Amort./Prov.	Clôture 31/12/2024
EA- ACTIVATION	3 524 435			3 524 435
EA- QWAMPLIFY NORDICS	134 885			134 885
EA - BESPOKE	9 063 181			9 063 181
EA - ADVERTISE ME	6 140 620			6 140 620
EA - EURATEACH		179 250	80 000	99 250
EA -NOUVODUO	1 274 575	927 622	955 000	1 247 197
Total	20 137 696	1 106 872	1 035 000	20 209 568

Ecarts d'acquisition en €	Valeur brute	Amort. & Prov.	Clôture 31/12/2024
EA- ACTIVATION	6 345 022	2 820 590	3 524 432
EA- QWAMPLIFY NORDICS	243 116	108 229	134 887
EA - SCALE MEDIA	1 196 263	1 196 263	0
EA - BESPOKE	14 474 999	5 411 818	9 063 181
EA - AVERTISE ME	8 666 742	2 526 122	6 140 620
EA - EURATEACH	179 250	80 000	99 250
EA -NOUVODUO	2 652 951	1 405 754	1 247 197
Total	33 758 343	13 548 776	20 209 567

Les nouveaux (ou variations) écarts d'acquisition sur l'exercice sont :

- Ecart d'acquisition NOUVODUO : 927 622 € (complément de prix et acquisition de 30%)
- Ecart d'acquisition EURORATEACH : 179 250 € (réaffectation)



QWAMPLIFY – Comptes consolidés au 31 décembre 2024

Les principales composantes du poste « Concessions, brevets et droits similaires » au 31 décembre 2024.

Le mali technique de 5 091 365 € issu de la fusion entre anciennement CUSTOM SOLUTIONS et CUSTOM HOLDING renommée CUSTOM SOLUTIONS se décompose en une seule unité génératrice de trésorerie (UGT) correspondant à l'activité de gestion d'opérations en Marketing Opérationnel. Dans cette UGT, sont venus s'agréger les actifs incorporels de QWAMPLIFY NORDICS pour former le pôle ACTIVATION.

Amortissements et dépréciations des Immobilisations Incorporelles en €	Clôture 30/9/2023	Augmentations	Diminutions	Clôture 31/12/2024
Ecart d'acquisition	1 387 793			1 387 793
Concessions, brevets et droits similaires	969 360	33 365		1 002 725
Total des amortissements	2 357 152	33 365	-	2 390 518
Dépréciation des immobilisations incorporelles	16 222 346	1 035 000		17 257 346
Total des dépréciations	16 222 346	1 035 000	-	17 257 346
Total	18 579 498	1 068 365	-	19 647 864

Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité des écarts d'acquisition, un test de dépréciation a été mené au 31 décembre 2024 en application de la procédure mise en place par le Groupe.

L'évaluation de la valeur d'utilité est fondée sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

- Nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés : cinq ans, sur la base des plans d'affaires établis pour chaque unité génératrice de trésorerie
- Taux de croissance à long terme pour projeter à l'infini les flux de trésorerie de la dernière année estimée de 1% à 2,50%
- Taux d'actualisation de 11,60 % (Pôle Media) et 12,60% (Pôle Activation)

Les résultats de ces tests de dépréciation ont eu pour incidence d'enregistrer des dépréciations au 31 décembre 2024 ventilées entre :

Dotation prov. Écarts acquisitions en €	Clôture 31/12/2024
Provision EURATEACH	80 000
Provision NOUVODUO	955 000
Total	1 035 000



QWAMPLIFY – Comptes consolidés au 31 décembre 2024

Immobilisations Corporelles en €	Clôture 30/9/2023	Augmentations	Diminutions	Clôture 31/12/2024
Instal. Techn., matériel outillage industriels	314 618	7 387		322 005
Instal., agencement, aménagements divers	1 089 189	38 028		1 127 217
Matériel de transport	108 679	56 914		165 593
Matériel de bureau, mobilier	1 285 073	96 849		1 381 922
Immobilisations en cours	66 998	73 398	140 396	-
Total	2 864 556	272 576	-	2 996 737

Les principales composantes des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage industriel

Ce poste est essentiellement composé de machines industrielles de mise sous pli automatique du courrier ainsi de matériels de manutention

- Installations, agencements, aménagements divers

Ce poste comprend essentiellement les racks et rayonnages des entrepôts

- Matériel de transport

Ce poste comprend la flotte de véhicules affectée aux salariés du groupe.

- Matériel de bureau, mobilier

Ce poste comprend essentiellement le matériel informatique.

Amortissements et dépréciations des Immobilisations corporelles en €	Clôture 30/9/2023	Augmentations	Diminutions	Clôture 31/12/2024
Instal. Techn., matériel outillage industriels	303 975	7 516		311 491
Instal., agencement, aménagements divers	1 011 470	38 312		1 049 782
Matériel de transport	51 344	30 915		82 259
Matériel de bureau, mobilier	1 122 016	110 081		1 232 097
Total	2 488 805	186 824	-	2 675 629

Immobilisations Financières en €	Clôture 30/9/2023	Augmentations	Diminutions	Clôture 31/12/2024
Autres participations	750 797		750 797	-
Prêts et autres immobilisations financières	1 879 590	11 203	588 829	1 301 964
Total	2 630 387	11 203	1 339 626	1 301 964

Ces postes comprennent au 31 décembre 2024 les prêts et autres immobilisations financières, étant précisé que le groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans la société Q3 acquise pour 750 K€ à un prix d'un euro symbolique.



Il s'agit :

- des dépôts de garantie versés au bailleur des locaux dans le cadre des dispositions des baux commerciaux.
- des fonds détenus par le gestionnaire du contrat de liquidité.
- des dépôts à terme et valeurs mobilières de placement bloqués et donnés en nantissement aux établissements financiers en garantie des emprunts souscrits par le groupe QWAMPLIFY et de découverts bancaires pour un montant de 1 M€.

Dépréciations des Immobilisations Financières en €	Clôture 30/9/2023	Augmentations	Diminutions	Clôture 31/12/2024
Autres participations	714 782		714 782	-
Prêts et autres immobilisations financières	14 830			14 830
Total	729 612	-	714 782	14 830

La provision pour dépréciation concernant les titres de la société Q3 cédée a été reprise en résultat.

2.2 Stocks et provisions sur stocks

Il n'existe aucun stock au 31 décembre 2024.

2.3 Créances

Etat des créances en €	Montant brut au 31/12/2024	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<u>De l'actif immobilisé</u>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 301 980		1 301 980
<u>De l'actif circulant</u>			
Créances clients	12 319 244	12 319 244	
Fournisseurs	90 989	90 989	
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	3 182	3 182	
Impôt sur les bénéfices	22 787	22 787	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 729 378	1 729 378	
Etat - produits à recevoir	500	500	
Gestion des opérations promotionnelles	770 865	770 865	
Débiteurs divers	176 817	176 817	
Impôt différés actifs	225 266	225 266	
Charges constatées d'avance	514 857	514 857	
Total	17 155 865	15 853 885	1 301 980



A titre de complément d'information, les postes suivants sont constitués des éléments suivants :

- Créances clients

Ce poste se compose :

Clients en €	31/12/2024		
	Brut	Provision	Net
Créance clients	8 563 304	1 116 461	7 446 843
Clients - appels de fonds non versés	1 774 195		1 774 195
Clients factures à établir	1 981 743		1 981 743
Total	12 319 242	1 116 461	11 202 781

- La provision pour factures à établir correspond :
 - aux opérations terminées à la clôture de l'exercice et facturées sur l'exercice suivant
 - aux opérations en cours à la clôture de l'exercice ayant donné lieu à une facturation prévisionnelle durant l'exercice inférieure aux prestations effectivement réalisées. Une facture à établir de la différence est provisionnée en date de clôture.
- Les appels de fonds non versés correspondent aux avances de trésorerie demandées aux clients au démarrage du contrat et non encore reçues.

2.4 Trésorerie

La trésorerie de la Société comprend la trésorerie issue des appels de fonds qu'elle adresse à ses clients dans le cadre de la gestion de leurs opérations promotionnelles aux fins de rembourser les consommateurs. La trésorerie de l'activité de l'entreprise retraitée de l'encaissement des appels de fonds s'élève à la clôture à :

Trésorerie propre d'activité commerciale en €	31/12/2024	30/09/2023
Valeurs mobilières de placement nanties ou indisponibles	1 009 292	2 561 237
Disponibilités (nettes de provision)	13 159 359	13 314 966
Concours bancaires courants	- 707 454	- 1 349 367
Trésorerie de la Société	13 461 197	14 526 836
Clients - Appels de fonds à recevoir	1 774 195	3 866 358
Autres créances - gestion des opérations promotionnelles	770 865	1 122 082
Appels de fonds versés sur opérations en cours	- 10 503 993	- 12 519 401
Trésorerie propre d'activité	5 502 264	6 995 875



Détail du poste « dépôts à terme et valeurs mobilières de placement » nantis et disponibles :

Libellé	Valeur nette Comptable	Valeur de marché
Actions	329 781	8 042
Dépôts à terme	10 301 250	10 301 250
Provision pour dépréciation	-322 739	
Total	10 308 292	10 309 292

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement est constitué par nature de produits présentant un risque de perte en capital.

2.5 Capital social

Actions	Nombre	Valeur Nominale	Montant
Capital social au 01 octobre 2023	5 681 032	1 €	5 681 032
Variation pendant l'exercice	0	1 €	0
Capital social au 31 décembre 2024	5 681 032	1 €	5 681 032

Le tableau de variation sur l'exercice des titres auto-détenus se présente comme suit :

Opérations	Nombre actions propres	Solde en valeur (€)
Solde au 1/10/2023	167 255	848 731
acquisition/vente sur l'exercice	507 425	1 371 032
attribution actions gratuites	- 23 065	- 69 195
paiement titres en actions	- 160 830	- 821 231
Nombre actions propres 31/12/2024	490 785	1 329 337



2.6 Dettes

Etat des dettes en €	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit				
- à un an maximum à l'origine	707 454	707 454		
- à plus d'un an	1 458 401	820 396	638 005	
Emprunts et dettes financières diverses	5 203	5 203		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 440 807	3 440 807		
Personnel et comptes rattachés	1 343 191	1 343 191		
Organismes sociaux	1 111 340	1 111 340		
Impôts différés passifs	196 162	196 162		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 553 700	2 553 700		
Autres impôts et taxes	139 182	139 182		
Clients créditeurs	375 669	375 669		
Clients appels de fonds à rembourser	1 135 332	1 135 332		
Clients - avoirs a établir	1 295 028	1 295 028		
Appel de fonds sur opérations promotionnelles	9 368 661	9 368 661		
Autres dettes	25 152	25 152		
Produits constatés d'avance	2 020 950	2 020 950		
Total	25 176 232	24 538 227	638 005	-

A titre de complément d'information, les postes suivants sont constitués des éléments suivants :

➤ Clients créditeurs

Les clients créditeurs correspondent essentiellement aux soldes à rembourser sur les appels de fonds relatifs aux opérations terminées

➤ Clients – provisions pour avoir à établir

La provision pour avoirs à établir correspond :

- aux opérations terminées à la clôture de l'exercice qui feront l'objet d'un avoir correspondant au montant des remboursements non versés aux consommateurs qui seront, au choix du client, utilisés par lui pour de futures opérations ou lui seront restitués.

- aux opérations en cours à la clôture de l'exercice ayant donné lieu à une facturation prévisionnelle durant l'exercice supérieure aux prestations effectivement réalisées. Un avoir de la différence est provisionné en date de clôture.

➤ Appels de fonds sur opérations promotionnelles

Il s'agit des appels de fonds versés par les clients sur les opérations en cours et dont le solde sera remboursé en fin d'opérations promotionnelles.



➤ Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent :

- aux opérations n'ayant pas débuté au 31 décembre 2024 et qui ont fait l'objet de facturation durant l'exercice.

- aux opérations forfaitaires facturées et en cours au 31 décembre 2024, pour lesquelles une estimation de la prestation effectivement réalisée au 31 décembre 2024 est inférieure à la prestation facturée. Un produit constaté d'avance est alors comptabilisé pour la différence.

2.7 Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques et charges en €	Clôture 30/9/2023	Augmentations	Diminutions	Clôture 31/12/2024
Provision pour litiges prud'homaux	199 030	100 000	124 030	175 000
Provision pour charges	144 517	228 681	144 517	228 681
Provision indemnité de retraite	423 545	44 718		468 263
Total	767 092	373 399	268 547	871 944

2.8 Produits à recevoir, charges à payer et comptes de régularisation

Etat des produits à recevoir, charges à payer et comptes de régularisation en €	Comptes d'actif	Comptes de Passif
<u>- Produits à recevoir</u>		
Clients – factures à établir	1 981 743	
Autres créances	274 581	
Intérêts à recevoir	56 897	
<u>- Impôts différés actifs</u>	225 266	
<u>- Charges constatées d'avance</u>	514 857	
<u>- Charges à payer</u>		
Fournisseurs – fact. non parvenue		1 374 054
Dettes fiscales et sociales		1 888 946
Clients – avoirs à établir		1 295 028
Intérêts à payer		2 390
<u>- Impôts différés passifs</u>		196 162
<u>- Produits constatés d'avance</u>		2 020 950
Total	3 053 344	6 777 530



2.9 Chiffre d'affaires

Information sectorielle

Chiffre d'affaires en M€	Clôture 31/12/2024	Clôture 30/9/2023	Variation 2023/2024
Média	25	17,7	41,24%
Activation marketing	16,9	13,8	22,46%
Total	41,9	31,5	33,02%

Par zone géographique

L'ensemble de l'activité de QWAMPLIFY est réalisé en Europe, premier et unique niveau d'information en matière d'information par zone géographique.

2.10 Autres produits

Autres produits en €	Clôture 31/12/2024	Clôture 30/09/2023
Subventions (dont crédit d'impôt recherche)	232 782	177 500
Production immobilisée	578 101	
Refacturation des frais d'affranchissement	15 025	61 182
Autres produits de gestion courante	1 226 878	1 351 416
Loyers des sous-locations		12 000
Transferts de charges	18 015	39 635
Total	2 070 800	1 641 732



2.11 Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes en €	Clôture 30/12/2024	Clôture 30/09/2023
Prestations de services / Sous traitance	12 968 633	11 009 164
Eau gaz électricité	21 590	18 575
Petit matériel et fournitures	307 132	204 315
Services extérieurs	942 271	740 774
Locations et charges locatives	1 331 621	993 466
Entretien et maintenance	383 609	261 457
Assurances	94 802	53 666
Colloques, séminaires, documentations	48 722	25 112
Honoraires, commissions, intérim	781 069	803 926
Publicité et communication	358 533	245 027
Transports et déplacements	478 666	391 827
Téléphone, internet et affranchissement	63 062	42 868
Services bancaires	114 181	96 176
Autres services extérieurs	304 782	146 080
Jetons de présence	45 000	40 000
Pertes sur créances irrécouvrables	36 683	12 009
Charges diverses de gestion courante	216 359	31 668
Total	18 496 715	15 116 110

2.12 Effectif moyen annuel

Effectif	Clôture 31/12/2024	Clôture 30/09/2023
Total	238	189

2.13 Amortissements et provisions d'exploitation nets

Amortissements et provisions d'exploitation en €	Clôture 31/12/2024	
	Dotations	Reprises
Amortissements	221 251	
Provisions d'exploitation	542 405	235 370
Clients	269 006	235 370
Provisions actions gratuites	228 681	
Provisions pour Indemnité de retraite	44 718	
Total	763 656	235 370



2.14 Dotations aux amortissements et provisions des écarts d'acquisition et malis techniques

Amort, et prov. Écarts acquisitions en €	Clôture 31/12/2024	Clôture 30/09/2023
Provision BESPOKE		4 107 818
Provision ACTIVATION		3 612 389
Provision QWAMPLIFY NORDICS		87 000
Provision ADVERTISE ME		2 526 122
Provision EURATEACH	80 000	
Provision NOUVODUO	955 000	450 754
Total	1 035 000	10 784 083

2.15 Résultat financier

Résultat financier en €	Clôture 31/12/2024	Clôture 30/09/2023
<i>Produits</i>		
Intérêts des comptes à terme	295 492	132 161
Reprise sur dépréciation financière	714 782	45 815
Total produits financiers	1 010 274	177 976
<i>Charges</i>		
Intérêts des emprunts	65 436	63 525
Dotations pour dépréciation	23 116	
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières		
Total charges financières	88 552	63 525
Résultat financier	921 722	114 451



2.16 Produits et charges exceptionnels

Résultat exceptionnel en €	Clôture 31/12/2024	Clôture 30/09/2023
<i>Produits</i>		
Produits exceptionnels divers	8 681	7 064
Produits de cession d'immobilisations		37 236
Reprise sur provisions pour risques et charges	268 547	
Total produits exceptionnels	277 228	44 300
<i>Charges</i>		
Valeur nette comptable des immobilisations	750 782	
Dotations aux provisions exceptionnelles	100 000	147 259
Coûts restructuration	246 462	6 396
Autres charges	236 516	7 025
Total charges exceptionnelles	1 333 760	160 680
Résultat exceptionnel	- 1 056 532	- 116 380

2.17 Contribution des sociétés mises en équivalence

Il n'existe aucune entité consolidée suivant la méthode de la mise en équivalence

2.18 Impôt sur les bénéfices et impôts différés

a – Détail de l'impôt sur les résultats

	31/12/2024
Impôts exigibles	842 411
Impôts différés	- 1 982
TOTAL	840 429



b – Rationalisation de la charge d'impôt

	31/12/2024
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 163 295
Charge (-) ou produit (+) d'impôt (a)	- 840 429
Résultat avant impôt	2 004 724
Taux effectif d'impôt	42,92%
Taux d'impôt théorique de l'entreprise consolidante	25,00%
Charge/Produit d'impôt théorique (b)	- 501 181
Ecart d'impôt (a) - (b)	339 248
différences liées aux différences permanentes	86 555
Provision écart d'acquisition non déductible	258 750
déficits fiscaux non activés	24 961
déficits antérieurs imputés	-
différences liées aux différences de taux	-
Crédit d'impôt (produit non imposable)	- 31 018
TOTAL DES DIFFERENCES	339 248

c – Impôts différés

Solde d'impôt différé actif au 1er octobre 2023	210 174
Solde d'impôt différé passif au 1er octobre 2023	181 158
Situation nette d'impôts différés au 1er octobre 2023	29 016
Effet résultat	1 983
Effet périmètre	
Solde d'impôt différé actif au 31 décembre 2024	225 266
Solde d'impôt différé passif au 30 décembre 2024	194 267
Situation nette d'impôts différés au 31 décembre 2024	30 999

2.19 Politique de risques de change

La société ne supporte aucun risque de change significatif.



III - Informations diverses

3.1 Dirigeants

Le Conseil d'Administration en date du 23 mars 2023 a fixé comme suit, la rémunération du Président :

- Une rémunération fixe mensuelle brute de 15 830 €
- Une prime annuelle brute déterminée de la façon suivante : 3% du Résultat consolidé du groupe QWAMPLIFY avant Impôt et prime.

Sur l'exercice 2023/2024, le Président a perçu une rémunération fixe de 224 166 € ainsi que 2 974 € d'avantages en nature. Aucune prime n'a été versée au titre de l'exercice 2022/2023.

A compter du 25 juillet 2020, le Conseil d'Administration a modifié les modalités d'exercice de la Direction générale en associant les fonctions de Président et de Directeur Général.

A compter du 1^{er} septembre 2024, le Conseil d'administration a dissocié les fonctions de Président et de Directeur Général en désignant un Directeur Général.

Les membres du conseil d'administration ont perçu 45 000 € au titre des jetons de présence et n'ont bénéficié d'aucun avantage en nature. Il n'existe aucune prime d'arrivée ou de départ à leur profit ni aucun régime complémentaire de retraite.

3.2 Tableau des principaux engagements

Engagements financiers en €	donnés	reçus
Cautions		
Cautions véhicules	6 800	Néant
Total (1)		
Autres engagements		
Engagement de retraite	468 263	
Total (2)	468 263	
Total des engagements financiers (1+2)	468 263	
Dont concernant:		
Les dirigeants		
Les autres entreprises liées		



Les autres principaux engagements sont les suivants :

- Engagement de la société QWAMPLIFY de soutien financier de sa filiale SCALE MEDIA

3.3 Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature dette	Nature de la Garantie	Emprunts et découverts au 31/12/2024	Montant nanti au 31/12/2024 (VMP & DAT)	Montant nanti au 31/12/2024 (titres de participation)
Emprunt bancaire	Nantissement de valeurs mobilières de placement, dépôts à terme et titres de participation	1 458 401	1 001 250	1 270 238

3.4 Informations concernant les entreprises liées

Conventions réglementées antérieures qui se sont poursuivies au cours de l'exercice :

A la suite l'autorisation préalable du Conseil d'Administration du 26 mars 2020 :

- o résiliation en date du 31 mars 2020 par anticipation du bail commercial signé avec la SASU SVIC en date du 1er avril 2010 modifié par avenant du 1er avril 2018,
- o signature d'un nouveau bail commercial d'une durée de 12 années dont 9 années incompressibles à effet au 1er avril 2020 afin d'adapter les surfaces louées par la Société Qwamplify aux seules sociétés du groupe (arrêt des sous-locations externes) pour une surface occupée de 2 229,80 m² et un loyer annuel de 107 702 € augmenté d'une provision annuelle pour charges locatives de 68 785 € HT

Conventions réglementées nouvelles conclues au cours de l'exercice :

Aucune.

3.5 Plan de stock option et actions gratuites

Il n'existe pas de plan de stock option.

Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 23 mars 2023 dans sa dix-septième résolution a décidé le 31 mars 2023 de l'attribution de 25 835 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et conditions de présence.

- Date d'attribution : 1^{er} décembre 2022
- Durée d'acquisition : 1 an
- Date d'attribution définitive : 1^{er} avril 2024
- Durée de conservation : 2 ans
- Date de première cession possible : 1^{er} avril 2026



Au cours de l'exercice, le Président a constaté que la condition de présence pour les bénéficiaires d'actions gratuites de ce plans d'attribution antérieurs est réalisée et par conséquent, il a été définitivement attribué sur l'exercice 23 065 actions gratuites aux salariés.

Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 23 mars 2023 dans sa dix-septième résolution a décidé le 28 juin 2024 de l'attribution de 296 250 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et conditions de présence.

- Date d'attribution : 28 juin 2024
- Durée d'acquisition : 1 an à 3 ans
- Date d'attribution définitive : du 1^{er} juillet 2025 au 1^{er} juillet 2027
- Durée de conservation : 1 an
- Date de première cession possible : du 1^{er} avril 2026 au 1^{er} juillet 2028

Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 23 mars 2023 dans sa dix-septième résolution a décidé le 28 juin 2024 de l'attribution de 10 000 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et conditions de présence.

- Date d'attribution : 28 juin 2024
- Durée d'acquisition : 1 an
- Date d'attribution définitive : 1^{er} juillet 2025
- Durée de conservation : 2 an
- Date de première cession possible : 1^{er} juillet 2028

Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 26 septembre 2024 dans sa cinquième résolution a décidé le 26 septembre 2024 de l'attribution d'un nombre maximum de 450 000 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et conditions de présence.

- Date d'attribution : 26 septembre 2024
- Durée d'acquisition : 1 an et 9 mois jusqu'à 3 ans et 9 mois
- Date d'attribution définitive : du 1^{er} juillet 2026 au 1^{er} juillet 2028
- Durée de conservation : 2 an
- Date de première cession possible : du 1^{er} juillet 2028 au 1^{er} juillet 2030

Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 26 septembre 2024 dans sa cinquième résolution a décidé le 26 septembre 2024 de l'attribution de 2 250 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et conditions de présence.

- Date d'attribution : 26 septembre 2024
- Durée d'acquisition : 1 an et 4 mois
- Date d'attribution définitive : 30 janvier 2026
- Durée de conservation : 2 an
- Date de première cession possible : 30 janvier 2028



Le Conseil d'administration, en vertu de l'autorisation qui lui a été consentie par l'Assemblée générale du 26 septembre 2024 dans sa cinquième résolution a décidé le 26 septembre 2024 de l'attribution de 7 500 actions gratuites au profit des salariés du groupe (sociétés liées au sens des dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de commerce à la Société Qwamplify) sous conditions de performance et conditions de présence.

- Date d'attribution : 26 septembre 2024
- Durée d'acquisition : 1 an et 9 mois
- Date d'attribution définitive : 1^{er} juillet 2026
- Durée de conservation : 1 an
- Date de première cession possible : 1^{er} juillet 2027

3.6 Honoraires du commissaire aux comptes

	SACOR	
	2024	2023
Honoraires d'audit		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés		
Société mère	30 800	42 400
Filiales intégrées	86 000	46 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes		
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrés		
TOTAL	116 800	88 400

